

Chronique littéraire

Autor(en): **Rochat, Jules-J.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **56 (1952)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique littéraire

par Jules-J. ROCHAT

CLARISSE FRANCILLON, *Les meurtrières* — LUCIEN MARSAUX, *Les incroyables* — JEAN-PAUL PELLATON, *Jean-Pierre chez les hommes rouges* — HENRI VOELIN, *Flambées* — NINO NESI, *Prières pour les vivants* — JEAN JUILLERAT, *Images de Porrentruy* — ALFRED RIBEAUD, *Cinq siècles de tir* — DU MÊME, *Les cardinaux de Rohan et l'évêché de Bâle* — WERNER BOURQUIN, *Le vieux Bienne* — GUIDO MULLER, *Bienne, ville d'aujourd'hui* — BENEDICKT RAST et GEORGES DUPLAIN, *Jura* — ARTHUR FERRAZZINI, *Béat de Muralt et Jean-Jacques Rousseau* — JACQUES CHAPUIS, *Hommage à Dinu Lipatti* — JOSEPH CANDOLFI, *Les mariages mixtes en Suisse* — MARIUS VAUCHER, *Le problème de la justiciabilité* — *Revue jurassienne* — *Almanach catholique du Jura*.

Ah ! non ce n'est pas un livre optimiste que *Les meurtrières* (1), le dernier roman de Clarisse Francillon. Afin que ce roman noir n'attriste pas trop, il faudrait le lire un jour de soleil. Je l'ai lu, moi, un jour de grand vent et de neige ; j'ai été longtemps avant de pouvoir secouer la chape de plomb qu'il avait fait tomber sur mes épaules. Les livres de Clarisse Francillon ne laissent jamais indifférent.

Quelle lamentable aventure que celle des trois femmes des *Meurtrières*, ces femmes qui ont aimé le même homme. Elles avaient le cœur pris, mais leur passion ne les soulevait pas, n'embellissait pas leur existence. Elles demeuraient soumises aux plus petites exigences de la vie. Elles semblaient même avoir, parce qu'amoureuses, plus de tracas, d'embêtements, que si elles avaient été seules. L'amour augmentait leurs soucis. Les affaires, de Bernard, l'homme dont, les unes après les autres, elles se sont occupées, ne vont pas. Elles en souffrent. Mais elles ne savent pas consoler, encourager celui qui aurait pourtant besoin de ne pas se sentir trop seul. Elles demeurent petites, mesquines, bien

1) Paris, Gallimard. N.R.F. S. d. (1952).

qu'amoureuses, elles pensent à elles d'abord, à leurs rancunes, aux torts qu'on leur a faits. Au lieu de l'embellir, elles compliquent l'existence de leur amant, l'assombrissent. Puis elles s'en vont juste au moment où l'homme aurait besoin de leur présence. Bernard finit par se suicider. Cette mort tourmente, accable les trois femmes. Elles se réunissent chez un ami, Maurel, pour parler de celui qui n'est plus. Elles voudraient connaître les causes de cette mort. Mais elles ne sauront pas que ce sont elles qui ont poussé Bernard à la mort, elles qui sont les meurtrières de leur amant. Leur amour, qui n'était qu'attirance charnelle, n'était pas assez fort pour leur permettre de sortir d'elles-mêmes, de comprendre l'homme qui allait au désespoir. Elles croyaient aimer : elles ne faisaient qu'obéir à leurs sens. Leur mauvais amour, leur égoïsme ont tué Bernard.

Ses personnages, Clarisse Francillon les a peints avec une cruelle netteté ; elle ne cache rien de leur petitesse, de leur manque d'idéal.

Le récit de cette mort, Clarisse Francillon ne le fait pas en rapportant les faits dans leur ordre chronologique. C'est le suicide de Bernard qui nous est d'abord annoncé. Ce qui a précédé ce suicide, nous l'apprenons ensuite, au cours d'une conversation qui se déroule, chez Maurel, entre les trois amies de Bernard. Ces femmes rappellent leurs pâles joies, leurs déceptions, leurs jalousies. Le passé se réveille peu à peu, le visage de Bernard et celui de ses amies s'éclairent lentement. Était-ce ce que voulait Maurel ? En cette nuit consacrée au rappel de souvenirs, Maurel, l'ami de Bernard, « Maurel le juste ne se livrait peut-être qu'à une probe, patiente et douloureuse quête pour essayer de revivre, heure par heure, les derniers jours de son amitié ».

Mais ce ne sont pas seulement les paroles des « meurtrières » qui nous disent ce que furent les dernières journées de Bernard ; ce sont encore leurs pensées, que seule la romancière entend et qu'elle note avec précision. A propos d'un fait, d'une remarque, d'un mot, l'un ou l'autre des personnages remonte dans son passé. Ainsi, non seulement s'accumulent les renseignements qui nous font connaître Bernard, mais encore ceux qui donnent un visage précis aux femmes qui s'entretiennent dans la chambre de Maurel.

Ils se taisent. Jessie se débarrasse de sa veste sur le dos de la chaise que Maurel pousse vers elle avant de replacer, contre la porte, le lambeau d'étoffe grenat destiné si possible, à intercepter les courants d'air... Sans y prendre garde, elle soulève un petit cheval en rafiât campé sur les livres de Maurel, mais vite elle le repose. Il lui rappelle trop ceux de son père, cette minuscule faune que façonnait son père à chaque repas ; elle revoit les doigts de ce directeur de compagnie d'assurance triturant la mie de pain et à mesure que le basset se transfor-

mait en poulet, le poulet en dindon, le dindon en kangourou, le kangourou en oiseau de proie, la mie devenait grise, noirâtre, contrastant avec la neigeuse blancheur de la nappe. C'est alors que les cris commençaient.

Clarisse Francillon possède une manière bien à elle de conter. La toile qu'elle peint, elle la commence à plusieurs endroits à la fois. Elle place les uns après les autres les morceaux découpés d'un puzzle. Ce n'est que lorsque le jeu est terminé qu'on comprend parfaitement l'histoire, dont aucun détail ne manque et qu'on connaît le visage des personnages, dessinés avec une précision remarquable. Le livre lu, on s'aperçoit que le récit est ingénieusement construit, parfaitement équilibré.

Clarisse Francillon peint par petites touches. Elle figrole. Elle aime le détail qui frappe, le trait qui surprend. Elle creuse. Le récit avance peut-être lentement ; mais il offre abondance de réflexions, de notations, d'observations.

Clarisse Francillon s'en tient uniquement à ce qui tombe sous les sens. Elle ne tient compte que du monde visible. Sa langue est précise, réaliste. Clarisse Francillon n'hésite pas à employer les mots les plus crus quand elle pense que cela est nécessaire. Elle se soucie avant tout de vérité, — et c'est cela surtout qui fait la valeur de ses ouvrages.

C'est un grand écrivain que Clarisse Francillon, un écrivain dont le Jura s'enorgueillit.

*

* *

Le Jura est heureux de posséder aussi Lucien Marsaux. Si Clarisse Francillon ne veut s'occuper que du monde visible, Marsaux tient également compte du monde invisible, de ce qu'il y a au delà de ce que nous voyons et touchons. Clarisse Francillon regarde vivre ses personnages comme s'ils étaient des étrangers pour elle. Elle dit ce qu'elle observe ; jamais elle ne commente, juge. Les personnages de Marsaux, eux, correspondent aux différents aspects de la personnalité de l'auteur. Marsaux intervient constamment au cours du récit. Il ne reste pas le conteur indifférent qu'est Clarisse Francillon. Mais ses livres n'en sont pas moins aussi vrais que ceux de Clarisse Francillon.

Dans l'avertissement qu'il a écrit pour *Les incroyables* (1), Lucien Marsaux nous dit :

J'ai feint de croire en écrivant ce roman que nous vivions des temps futurs. Je ne suis pas le premier à agir ainsi et pourtant j'ai cru devoir composer un prélude et le faire précéder d'une note supposée. J'ai intercalé entre les pages

1) *Les incroyables ou les sursauts de l'honneur*. Roman avec six bois gravés par Laurent Boillat. Neuchâtel, Editions H. Messeiller. S. d. (1952).

de mon récit un interlude dans lequel celui auquel je prête la parole pense et dit que si les catastrophes arrivent par la faute des hommes, ce peut être par la faute de personnes ayant vécu longtemps avant qu'elles ne se produisent... Il s'agit d'inactualité : néanmoins je serais heureux si l'on voulait bien les juger comme on a jugé les « Actualités » dans les romans de des Passos, lequel, en adoptant la technique que l'on sait, m'a permis de distribuer la matière de mon roman comme je l'ai fait, matière qui s'est cristallisée autour du noyau d'une inspiration nébuleuse, retenant dans ses replis une histoire, celle de Maxime Gréthery, histoire qui ne devait pas en faire partie, originairement.

C'est donc un roman dont l'action se déroule dans le futur que *Les incroyables*. L'ouvrage met en scène la fille d'un fonctionnaire prussien, Dorothee Martenau. Celle-ci, après avoir répudié ses erreurs de jeunesse, se marie, puis paie une imprudence de sa vie. Autour de Dorothee gravitent des hommes dont l'histoire n'est que de très loin reliée à celle de l'héroïne. Il serait donc facile de prendre *Les incroyables* pour un recueil de contes.

La nouvelle œuvre de Lucien Marsaux n'est pas construite comme la plupart des romans que nous connaissons. A beaucoup, elle semblera trop compliquée, passablement mystérieuse, quelque peu hermétique. Mais n'oublions pas que Marsaux est beaucoup plus poète que romancier. Disons qu'il est un romancier-poète. Or, le poète voit le monde avec d'autres yeux que les nôtres. Un poète peut prendre des libertés qu'un romancier ne se permet pas. Il peut adopter des plans plus élastiques, plus lâches que les romanciers. Ce sont un peu des poèmes en prose que nous offre Lucien Marsaux dans *Les incroyables*, des poèmes reliés les uns aux autres par un fil ténu.

Comme dans tous les ouvrages de Marsaux, il est des pages un peu difficiles à lire. Mais il en est d'autres d'une grande luminosité ; il en est d'autres lourdes de sens et belles de forme. Le réalisme poétique de Marsaux ne manque pas d'attraits. L'écrivain jurassien est observateur. Son livre est bourré de notations précieuses, de remarques très justes, de réflexions pénétrantes.

Le style de Marsaux reflète bien cet écrivain d'une si rare personnalité, tout en nuances, ce chercheur qui examine constamment le pour et le contre de chaque question, qui a de la peine à se prononcer, sauf quand il s'agit de sa foi ; ce poète subtil, qui connaît si bien le cœur humain ; cet artiste en quête de toujours plus de beauté, ce chrétien en quête de toujours plus de pureté.

Dans *Les incroyables*, de nombreuses pages nous enchantent pour la beauté, l'harmonie, la musicalité, de leur langue, par l'accent de sincérité qu'on y trouve.

La nuit avait été orageuse.

Quand la pluie à l'approche de l'aube avait cessé, les brouillards apparurent le long de la côte et sur le lac.

L'odeur qui sortait du jardin était si douce que Boissenod y trouvait une compensation à l'insomnie qui lui avait tenu compagnie toute la nuit, fille du souci plutôt que du bruit. Le gémissement du vent, parfois prélude à la tempête, la chute des pluies et des trombes d'eau dans le jardin ne l'inquiétèrent pas en tant que menace sur son bien que comme un symbole (mais pourquoi accepte-t-il cette utilisation de la pluie, du vent et du tonnerre?), un symbole que sa vie intérieure allait être assaillie d'orages ou qu'elle méritait de l'être.

Qu'ai-je méconnu de saint ? se disait-il. Est-ce que l'oubli, le mépris, la méconnaissance d'événements ou de grâces comportent l'équivalent des apparitions de saints, comme ceux qui apparurent jadis, dans la plaine du Rhône en Agaune, à ces ouvriers qui travaillaient un dimanche sur les lieux du martyr des soldats thébains ?

Quel crime ai-je commis pour que la tempête ait secoué ma porte comme une légion d'esprits irrités ?

La densité, la fermeté, la beauté de nombreux passages des *Incroyables* nous rappellent — mais nous ne l'avons pas oublié — que Lucien Marsaux est l'un de nos meilleurs écrivains romands.

*
* *

C'est l'an dernier que j'aurais dû parler de *Jean-Pierre chez les hommes rouges* (1). Malheureusement, je n'eus connaissance que cette année seulement du charmant récit de M. Jean-Paul Pellaton, de Porrentruy. Celui-ci avait écrit l'histoire de *Jean-Pierre chez les hommes rouges* pour un concours organisé par l'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse. Les manuscrits furent examinés par un jury qui avait Maurice Zermatten à sa tête et c'est celui de l'écrivain bruntrutain qui obtint le premier prix.

Je comprends très bien le succès de M. J.-P. Pellaton. Son récit est tout à fait de ceux qui peuvent plaire aux enfants. Il a de la fantaisie et de la variété. Il est clair. Il se déroule à un rythme rapide, dans le royaume du mystère, un royaume où les grandes personnes ont également beaucoup de plaisir à se trouver. J'ai lu d'un trait le bon récit de M. Jean-Paul Pellaton.

* * *

Si M. Jean-Paul Pellaton en est à ses débuts — du moins je le crois, — M. Henri Voëlin, lui, a déjà publié plusieurs plaquettes de vers qui ont été accueillies avec des éloges dans notre

1) Récit de Jean-Paul Pellaton, lauréat du prix littéraire de l'OSL 1950. Illustrations de Marcel Vidoudez. Zurich, Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse. No 391.

petit pays. Le dernier recueil de poésie de M. H. Voëlin s'intitule *Flambées* (2). Il nous révèle encore mieux que les précédents la grande sensibilité d'Henri Voëlin. Tout impressionne le poète.

J'ai vu mourir dans un beau vase,
Des roses rouges qui pleuraient.
Tendre torpeur qui les écrase.
Elles n'ont pas dit leur secret.

Voëlin écoute son cœur. Il nous dit ses tendresses et les déceptions qui les suivent. Des joies, oui, il y en a ; mais que de tristesses aussi !

Le poète est aussi philosophe. S'il observe, Henri Voëlin compare et tire ses conclusions. Il nous dit :

Sur les lèvres de la rancœur,
La cendre a le goût de nos pleurs.
L'ange impur nous regarde en frère.
La vie est chanson bien amère...

Ailleurs :

Je pressens qu'une aube se lève,
Découvrant l'espace infini,
J'entends le flot battre la grève.
Je vois poindre le jour béni.

Les vers d'Henri Voëlin ne manquent pas de profondeur. Ils sont aussi bien équilibrés. Ils chantent et c'est à haute voix qu'il faut les lire et les relire.

* * *

Nino Nési publie assez régulièrement de petites plaquettes de vers que l'on feuillette avec plaisir. Dans ses premières, il chantait l'amour ; il nous parlait de son cœur, de ses attendrissements, de ses émerveillements. Depuis quelques années, Nino Nési a étendu ses sujets d'inspiration, il a augmenté la gamme de ses émotions. C'est qu'il a vécu la guerre et les camps de concentration. Les images de guerre le hantent, l'obsèdent.

Hors les carcasses hideuses
Des mourants,
Jaillissent des blasphèmes.
Révoltes impuissantes,
Grincements de dents,
Epouvante
Des cauchemars et des râles.

(2) Sans nom d'éditeur et sans date (Chez l'auteur à Porrentruy. 1952).

Heureusement, il n'y a pas, dans *Prière pour les vivants* (1) que des réminiscences de cette sorte. Le poète a des moments de détente. Il connaît la douceur de vivre, dans une contrée magnifique.

La nuit s'est dissipée.
Sur une aube plus claire.
Bienfaisante est la rosée
Qui apaise ma soif
De justice et de liberté.

Nino Nési a adopté le vers libre qui lui permet probablement d'avoir un rythme plus personnel. Mais il n'oublie pas qu'il manie toujours bien le vers classique :

Mais je chéris pourtant cet enfer embrasé,
Ce supplice de gueux qui martèle ma fièvre
D'étrange volupté, de plaisirs angoissés.
— Puis la nuit des vaincus viendra clore mes lèvres.

De même que M. Edouard Martinet dans sa lettre-préface, je souhaite que les prières de M. Nino Nési atteignent de nombreux « vivants », « capables de les apprécier et d'en bénéficier ».

* * *

Poète, Jean Juillerat l'est aussi. Quel ardent amour il met à chanter sa terre, à en dire les qualités, les particularités, les beautés (2).

L'Ajoie est une terre à la mesure de l'homme, équilibrée, harmonieuse. Elle étale la succession de ses collines arrondies entre la montagne jurassienne et la trouée belfortaine. Les villages accrochent leurs grappes de toits bruns aux flancs de vallons frais qui se rejoignent au cœur de ce pays.

Jean Juillerat est précis comme un peintre. Il est aussi sensible. Il évoque magnifiquement le passé de sa ville ; mais il nous parle également de son enfance à lui, de son adolescence et ses souvenirs se mêlent intimement à la géographie et à l'histoire de la cité. Une sorte de tendresse se répand sur les monuments, les hôtels, les églises. Une immense douceur s'élève des rues, des ruelles où le poète a joué, enfant, où il a éprouvé ses premières grandes joies et ses premiers chagrins.

Jean Juillerat a su aller, plus loin que les pierres, retrouver l'âme de la cité. Il l'a su parce qu'il est vraiment poète, que son

1) Fribourg, Imprimerie Jobin et Lachat S. d. (1953).

2) *Images de Porrentruy*. 17 bois gravés de Laurent Boillat. Texte de Jean Juillerat. Sans nom d'éditeur et s. d. (Porrentruy, Le Jura 1952).

extrême sensibilité lui permet d'entendre les voix qui partout s'expriment, les innombrables voix du passé que l'on entend sitôt que l'on prend la peine d'écouter, — ce qui, hélas ! se fait rarement aujourd'hui.

Belle dans sa sobriété, la vieille église a subsisté jusqu'à nous. Présence de notre passé à côté du cœur de la cité vivante elle est, au milieu de son enclos, avec les tombes rassemblées, la cité des morts. Présence de nos morts, impalpable mais obscurément ressentie par ceux qui poussent la grille rouillée, parcourent les allées, entrent dans le sanctuaire. Le silence et la solitude y sont rarement troublés. L'atmosphère y prend une sorte de densité, une qualité. Le vivant ressent ici une impression de familiarité un peu grande. Il est parmi les siens et leur accueil est bienveillant et doux. Dans cette communion de celui qui vit et de ceux qui reposent la cité prend sa place dans le temps. Les heures laborieuses, les heures joyeuses, les heures de peine sont alors rassemblées. La cité tout entière est présente autour et dans ce sanctuaire où dès sa fondation, elle s'est toujours placée sous la protection de son vrai Maître.

Grâce à son style coloré, précis, imagé, M. Jean Juillerat donne une forme agréable à ses descriptions, évocations, réflexions. La langue du poète bruntrutain possède un rythme très personnel, beaucoup de musique et de magnifiques images.

Jean Juillerat parle des fontaines de Porrentruy :

Fontaines, vos vasques octogonales ont été des mers où, enfants, nous mettions à naviguer de frêles nefs de papier. Les massifs floraux que les jardiniers municipaux disposaient autour de vos fûts prenaient pour nous l'aspect de jungles et de rivages équatoriaux vers lesquels cinglaient nos bateaux et nos rêves.

Les 17 bois gravés de Laurent Boillat n'ont pas la poésie du texte de Jean Juillerat. Mais si Laurent Boillat pénètre moins l'atmosphère de Porrentruy, il en voit la beauté, la beauté architecturale surtout. Ses bois sont exécutés avec sobriété. Tous, ils sont d'un magnifique équilibre. Laurent Boillat a le sens des lignes et de la composition. Surtout, l'artiste est simple, donc très près de la réalité. Ses bois sont vrais.

L'ouvrage de Laurent Boillat et Jean Juillerat est luxueusement édité par l'Imprimerie du Jura à Porrentruy. C'est un livre qui sera souvent repris et feuilleté.

* * *

Puisque j'en suis à Porrentruy, que je cite la brochure que M. Alfred Ribeaud a consacrée au tir dans sa ville (1). Ce ne sont que des notes, mais fort complètes.

1) Cinq siècles de tir. Notes sur l'histoire des tireurs de Porrentruy. La société de tir de campagne. Porrentruy, Le Jura S. A. 1952.

Au XIII^e siècle déjà, les Bruntrutains manièrent l'arbalète avec un plaisir tout particulier. Il y avait même, à cette époque, une société des arquebusiers, qui fut l'ancêtre des sociétés de tir actuelles. Les siècles suivants, les concours de tir furent nombreux et bien fréquentés. Les princes-évêques, puis les autorités cantonales encouragèrent le maniement des armes. Pourtant, les sociétés eurent des moments difficiles à passer. Mais finalement elles réussirent à vivre et à prospérer.

M. A. Ribeaud, grâce aux nombreux documents qu'il a feuilletés, grâce aux ouvrages qu'il a lus, a pu donner quantité de détails utiles, intéressants, quelquefois neufs, sur le tir à Porrentruy.

Sa brochure sera lue avec fruit par tous ceux qui s'intéressent à la vie du passé, à nos anciennes institutions.

* * *

C'est à M. A. Ribeaud également que l'on doit une étude sur la politique et *Les vues des cardinaux de Rohan, princes-évêques de Strasbourg, sur l'évêché de Bâle* (1).

Dans un ouvrage sur les relations de l'évêché de Bâle avec la France, écrit M. Ribeaud, M. Pierre Rebetez fait état de rapports non signés, adressés, en 1705 et en 1724, au ministère des affaires étrangères et à la Cour, au sujet d'élections du souverain résidant à Porrentruy depuis la Réforme. Le caractère de ces renseignements, les procédés d'investigation et d'intervention qu'ils suggèrent..., les arguments dictés par l'intérêt supérieur de la France, l'établissement, en Alsace, des leviers de commande, tout permet de penser qu'Armand-Gaston (de Rohan) n'y était pas étranger : la sollicitude des Rohan à l'égard de la principauté jurassienne procédait d'un plan que les évêques de Strasbourg poursuivirent jusqu'en 1782.

La constatation de M. Pierre Rebetez engagea M. A. Ribeaud à faire les recherches consignées dans l'article qui nous occupe.

A chaque décès d'un chef de l'Etat jurassien, l'évêque de Strasbourg faisait intervenir ses hommes, cherchait à gagner des voix au chapitre d'Arlesheim. Malheureusement, toutes ces démarches furent vaines.

Si les princes de Rohan convoitèrent l'évêché de Bâle, c'est que celui-ci présentait de nombreux avantages. Un rapport de Jean-François Bruges, avocat au conseil suprême d'Alsace à Colmar, rapport du 21 juillet 1743, adressé au Roi de France, et que publie M. Ribeaud, les relève avec précision.

1) Etude parue dans *L'Alsace et la Suisse à travers les siècles*. Publications de la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est. Strasbourg-Paris, Editions F.-X. Le Roux. 1952.

Mais les cardinaux de Rohan ne pensaient pas seulement à leurs intérêts personnels ; ils songeaient aussi à tous les avantages qu'il y aurait pour la France à avoir un prince français installé à Porrentruy. Une note du comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères de Louis XV, publiée par M. Ribeaud, les énonce clairement. C'est pourquoi la politique jurassienne des princes de Rohan fut toujours approuvée par la Cour de France. Pour Louis de Rohan seulement, Paris ne fit pas les démarches demandées. C'est que Louis de Rohan, au moment où il se présentait pour succéder à Frédéric de Wangen, venait d'être appelé à l'évêché de Strasbourg. S'il avait obtenu encore le siège épiscopal de Bâle, le prince Louis de Rohan aurait exercé une influence considérable. Louis XVI et son ministre Vergennes pensèrent qu'il était plus sage de ne pas la lui conférer.

L'étude de M. Alfred Ribeaud est attrayante. Elle est précise, dans sa langue et dans ses informations. Son auteur, pour ne rien oublier, a dû fureter dans les archives de l'Etat de Berne et celles des affaires étrangères conservées aux archives fédérales à Berne ; il a dû prendre connaissance de nombreux manuscrits de la bibliothèque de Strasbourg, sans parler des ouvrages consultés. Ces recherches lui ont permis de nous offrir quelques documents précieux.

L'étude de M. A. Ribeaud a été publiée dans un ouvrage paru à Strasbourg qui s'intitule *L'Alsace et la Suisse à travers les siècles*. Cet ouvrage renferme de nombreuses études, les unes d'un intérêt un peu local, les autres de portée plus générale, mais toutes apportant des faits nouveaux, toutes enrichissant nos connaissances. A part celle de M. A. Ribeaud, ces études n'entrent pas dans le cadre de cette chronique. C'est pourquoi je me borne simplement à en recommander la lecture.

* * *

Depuis quelques années, plusieurs ouvrages ont été consacrés à Bienne. Les deux derniers sont ceux de MM. Werner Bourquin et Guido Muller.

M. Werner Bourquin, dans *Vieux-Bienne* (1), rapporte la naissance de la ville, son développement, ses heurs et malheurs. Bienne dut sa naissance à des considérations militaires : les seigneurs de Neuchâtel ayant édifié, à la fin du XII^e siècle, le château de Nidau, les princes-évêques répondirent par la créa-

(1) Numéro 57 de la Collection Trésors de mon pays. Neuchâtel, Editions du Griffon. S. d. (1952).

tion de Bienne. La ville date donc du début du XIII^e siècle. Elle emprunta son nom et ses armoiries aux seigneurs de Bienne qui avaient bâti leur château sur un dépôt de tuf formé à l'époque préhistorique par la source « romaine » qui allait se jeter dans la Suze (emplacement de l'hôtel de ville actuel).

La première agglomération fut entièrement incendiée en 1367, au cours d'une guerre avec le prince-évêque Jean de Vienne. Sauf une de ses tours, le château fut également détruit. Il ne fut pas reconstruit et ses pierres furent empruntées par les Biennois pour réédifier leur ville.

Bienne, au cours des siècles, se développa normalement. Existence sans gloire de petits paysans et de petits vigneronns dont l'horizon ne dépassait pas les rives du lac et les montagnes jurassiennes.

Isolée à l'extrême frontière de l'évêché de Bâle, exposée à la redoutable concurrence des marchés de Nidau, d'Aarberg et de Buren, la ville ne pouvait offrir à son artisanat que des débouchés médiocres. Son commerce, d'autre part, souffrait d'être à l'écart des grandes voies de trafic : la route reliant la Suisse occidentale à la Suisse orientale passait par Aarberg, tandis que le trafic fluvial, parfois intense, suivait l'Aar, puis la Thièle jusqu'à Nidau où les marchandises étaient transbordées avant de faire route par les lacs de Bienne et de Neuchâtel, jusqu'à Yverdon. Ces circonstances expliquent et l'absence de toute classe marchande à Bienne et la stagnation économique de la ville jusqu'au XIX^e siècle.

C'est à la fin du XVIII^e siècle — on pourrait signaler qu'en 1634 fut fondée la tréfilerie de Boujean — qu'apparut l'industrie à Bienne : manufacture d'indiennes, horlogerie, cotonnades. La politique des gouvernants se montra largement accueillante envers les réfugiés politiques qui vinrent s'installer dans la cité et qui, comme Ernest Schuler, firent profiter la ville de leurs connaissances, de leurs expériences, de leur intelligence. Grâce à ces réfugiés très remuants, la ville finit par sortir de sa torpeur.

La frontière entre Allémanes et Burgondes n'a que peu varié au cours des âges. C'est pourquoi Bienne, dès ses débuts, abrita des gens de langue allemande et d'autres de langue française. M. Bourquin écrit :

Bienne, située sur cette frontière linguistique, est donc assurément l'avant-poste occidental de la langue allémanique. Toutefois la noblesse rurale des environs, qui parlait français, était liée à la ville par des traités de combourgeoisie ; tel fut le cas pour les seigneurs de Courtelary, Tavannes, Orvin, Diesse, Nods, Colombier, etc. ; plusieurs d'entre eux s'installèrent à Bienne. De plus, Bienne exerçait le droit de bannière dans l'Erguël et, enfin, la Neuveville et la montagne de Diesse étaient soumises à la juridiction et à l'administration baillivale biennoise. Ces trois faits eurent une conséquence très nette : dès l'origine, peut-on dire, Bienne fut bilingue. A dire vrai, la langue officielle était l'allemand et seuls les actes et la correspondance intéressant l'Erguël étaient conçus en français ; mais le bilinguisme était déjà si bien ancré dans notre ville

que l'on exigeait du secrétaire communal la faculté de parler et d'écrire couramment les deux langues...

Le bilinguisme, dans ses aspects modernes ne commença à apparaître que vers le milieu du siècle dernier. Devenue un centre important de l'industrie horlogère, Bienne attira un nombre considérable de familles de La Chaux-de-Fonds, du Locle et du vallon de Saint-Imier ; elles s'y installèrent à titre définitif et leur nombre s'accrut en de telles proportions qu'en 1860, sur requête du pasteur romand Cunier, le conseil municipal décida de créer deux classes parallèles pour les garçons et les fillettes romands. Depuis lors, l'école de langue française s'est fortement développée et toutes nos écoles possèdent, en proportions variables, des classes suisses allemandes et des classes romandes.

M. Werner Bourquin qui connaît parfaitement sa ville, nous donne l'essentiel du passé de Bienne. Puis il nous conduit dans les vieilles ruelles, sur les placettes dont l'ensemble architectural séduit l'imagination par sa fantaisie et sa simplicité — le Ring est l'une des plus belles places médiévales de Suisse — ; il nous fait voir ce qui caractérise une vieille demeure, ce qui donne son charme, sa valeur à un édifice ; il nous fait remarquer les hôtels avec leurs enseignes si parlantes, l'originalité d'une façade ; il nous demande d'admirer les fontaines de la Justice, du Banneret, de l'Ange, qui sont de véritables bijoux. Enfin, M. W. Bourquin s'arrête à la vie spirituelle de l'ancienne Bienne ; il faut dire que cette vie spirituelle était fort anémiée. La position de la ville ne pouvait guère la favoriser. Les anciens Biennois n'avaient pas d'autres soucis que ceux que peuvent faire naître la culture des champs et les soins de la vigne.

L'étude documentée, claire, excellente de M. Werner Bourquin est accompagnée de nombreuses photographies qui nous montrent tout ce qui peut être intéressant dans les vieux quartiers de Bienne.

*

* *

Passons maintenant dans la Bienne d'aujourd'hui (1). C'est M. Guido Muller, qui fut son premier magistrat pendant de nombreuses années, qui nous guidera.

Ce qui apparaît immédiatement aux yeux des étrangers qui débarquent à Bienne, c'est le dynamisme de cette ville, le bouillonnement de la population hétéroclite d'une cité qui grandit trop rapidement et d'une manière un peu désordonnée.

L'afflux constant de nouveaux venus, écrit M. Guido Muller, a incité à construire à la hâte, sans goût, ni cohérence ; même les quartiers extérieurs,

1) Guido Muller, *Bienne, ville d'aujourd'hui*. Version française par Richard Walter. Numéro 60 de la collection Trésors de mon pays. Neuchâtel, Editions du Griffon. S. d. (1952).

aujourd'hui annexés à la commune, sont entraînés dans ce mouvement. Ils conservent encore quelques traces de leur passé villageois ; mais, dans son essor fiévreux, l'industrie exige constamment de nouvelles fabriques, de nouveaux magasins, de nouvelles écoles. Le cirque de verdure est peu à peu rongé et la question des logements prime toutes considérations esthétiques.

Un peu plus loin, M. Guido Muller constate :

Microcosme turbulent qui dit oui à la vie, Bienne a jeté son passé par-dessus bord, s'est résolument tournée vers l'avenir, oublieuse de ses traditions et de son histoire (d'ailleurs peu glorieuse). La forte immigration qui se dessina vers le milieu du siècle passé réduisit de plus en plus l'influence des anciens bourgeois, aujourd'hui infime minorité. Sans lien avec le passé, les nouveaux venus ne songèrent pas à engager la ville dans une évolution sagement mesurée, la firent progresser par à-coup, par impulsions hardies, ne reculant pas devant les tentatives hasardeuses.

Il est difficile de définir l'esprit de Bienne, ville qui n'est ni allemande ni romande, qui est pourtant l'une et l'autre. Comme le dit très justement M. Guido Muller, « la frontière des langues et des races y passe, invisible au milieu du quartier, de la rue, de la maison, voire de la famille. Ce rapprochement étroit atténue les divergences, harmonise les contraires. On apprend à se supporter, à s'estimer, à se comprendre. On s'enrichit mutuellement. Le zèle sans éclat de l'Allémanique est stimulé par l'élan, l'esprit d'improvisation du Romand qui, à son tour, admire la méthode, l'équilibre, la pondération de son concitoyen de langue allemande ».

Bienne est la seule ville de Suisse où les deux langues soient parfaitement égales en théorie et en pratique. Ce bilinguisme a des avantages. Mais si l'on n'y prend garde, il peut avoir de néfastes conséquences. C'est aux Biennois d'être sur leurs gardes. M. Guido Muller écrit :

Les autorités et la population d'une ville bilingue doivent s'efforcer de maintenir l'unité en dépit du dualisme de langues et de cultures. C'est là un problème qu'on ne saurait régler sur de simples données arithmétiques. La majorité allémanique doit se rappeler qu'une minorité est naturellement susceptible, qu'elle se sent facilement lésée, d'autant plus qu'elle représente un ensemble de valeurs dignes de respect. Le but à atteindre, ce n'est pas le mélange, le nivellement, l'uniformisation, mais une co-existence harmonieuse. Certes, pour que Germains et Latins vivent les uns avec les autres et non les uns contre les autres, il faut un effort vigilant, une volonté constante de compréhension et de conciliation.

On ne saurait mieux dire.

Bien qu'il soit difficile de définir le caractère de cette ville bilingue, de cette ville qui longtemps a souffert d'une réputation d'inculture, M. Guido Muller arrive néanmoins à la décrire avec clarté, à découvrir ses défauts, mais aussi ses qualités, à dire

exactement ce qu'est cette cité d'une extrême vitalité, cette cité travailleuse, accueillante, tolérante.

Après avoir parlé des écoles, des sociétés, de la Bienne intellectuelle, M. Guido Muller aborde, dans son étude, la cité industrielle. Il s'arrête à l'horlogerie, la principale de nos industries, celle qui a fait connaître notre cité dans toutes les parties du monde. Il s'occupe du travail dans les fabriques, de l'organisation de l'industrie de la montre. Puis il passe aux autres activités des Biennois.

M. Guido Muller, dans son livre, fait une place assez large au sport et au tourisme. Bienne s'est toujours beaucoup occupée de la culture du corps. N'oublions pas non plus que c'est à Macolin, au-dessus de Bienne, que la Confédération a ouvert son école fédérale de gymnastique et de sport.

Bienne attire aujourd'hui beaucoup plus de visiteurs que naguère. C'est qu'elle permet de très belles promenades. D'un côté, elle offre la montagne, de l'autre, le lac. Ses hôtels sont excellents, ses moyens de transport modernes. Elle permet donc de conduire les touristes rapidement et dans d'excellentes conditions, dans des régions pittoresques, au milieu de paysages de grande beauté.

L'ouvrage de M. Guido Muller sur *Bienne, ville d'aujourd'hui* est complet, clair, d'une lecture extrêmement attrayante. Le texte allemand a été mis en français élégant par M. Richard Walter.

Rien ne manque à cette étude intelligente, clairvoyante. Il était difficile de définir une ville aussi complexe que Bienne : M. Guido Muller y est parvenu. C'est un bel hommage que l'ancien maire de Bienne a rendu à la cité qu'il connaît comme personne, qu'il comprend, qu'il aime.

L'ouvrage sur *Bienne, ville d'aujourd'hui* est abondamment illustré, ce qui le rend plus attachant encore.

*

* *

Ai-je feuilleté un livre avec autant de plaisir, de satisfaction que le *Jura* (1) de Bénédict Rast et Georges Duplain ? Je ne crois pas. C'est que ce livre, images et texte, réussit à rendre le Jura avec une perfection rarement égalée.

Chaque photographie de Bénédict Rast est une petite merveille. L'artiste ne se borne pas seulement à trouver l'angle sous lequel il doit prendre la maison, le vieux pont, la rivière, la forêt qu'il veut noter sur la pellicule. Il s'occupe encore du décor,

1) Marguerat. S. d. (Lausanne, 1952). Collection Merveilles de la Suisse.

de l'éclairage et de tout ce qui doit permettre de conserver leur poésie aux choses et aux gens qu'il photographie. Les images que Bénédict Rast nous donne du Jura sont vivantes. C'est qu'elles ont une âme. En effet, outre leur beauté plastique, elles ont ce frisson qu'a su leur communiquer l'artiste. Bénédict Rast travaille comme un peintre. Mais comment, lui, qui n'a ni pinceau ni couteau, arrive-t-il à transmettre son émotion à sa photographie ? C'est son secret.

Le texte de Georges Duplain complète admirablement les photographies de Rast. Georges Duplain aborde le Jura par sa route à lui. Il le parcourt sans suivre les chemins connus et recommandés. Cela lui permet des découvertes originales. Cela lui permet de pénétrer plus avant dans le cœur de ce Jura qu'il veut comprendre, décrire.

Georges Duplain est un voyageur intelligent, attentif, clairvoyant. Il a l'esprit d'analyse — et l'esprit de synthèse, qui est rare en notre Suisse romande. Il a donc vu notre Jura dans son détail, dans son admirable diversité ; il l'a vu dans son ensemble, dans ses lignes de force ; il en a reconnu l'âme.

Les descriptions, remarques, notations, de Georges Duplain sont toutes dignes d'être retenues. Elles forment ensemble des tableaux expressifs, beaux de lignes et de couleurs, des tableaux qui vous frappent par leur richesse d'expression et de vérité.

A Delémont la vie est douce. Le passé n'est pas loin ; l'avenir pas trop insistant, l'horizon large : l'autre côté de la Vallée est à deux kilomètres. Tout un éventail de vallons s'ouvre aux regards et aux promeneurs. Une paix confortable se dégage de cette ville, route de mesure. L'école normale des jeunes filles y est close de murs... mais des portes s'y ouvrent. On cueille, le dimanche, après la messe à Saint-Marcel, les hépatiques violettes sous les roches de Bérédier, et l'on pousse jusqu'à la chapelle du Vorbourg pour le plaisir de la promenade autant que pour la dévotion. Pays de gens heureux, où l'on admire les trésors d'autrefois au Musée jurassien ou à l'angle des vieilles demeures. A l'entour, grasses prairies et vergers cossus supplantent pour une fois les sapins. Pays de la détente et de la sérénité.

De plus, Georges Duplain est Jurassien. Il aime le Jura d'autant plus qu'il ne l'habite pas. Son amour de sa petite patrie s'est accru par l'éloignement. L'amour qu'il lui porte permet à G. Duplain de comprendre mieux le Jura, de saisir certaines subtilités qui échappent à d'autres.

Enfin, Duplain est poète. Sa langue concise, sobre et simple lui a permis d'exprimer avec netteté et avec force ce qu'il avait à nous dire.

Comme on vous le disait, le Jura ne s'arrête pas à ses frontières. A peine sait-on où il commence, on ignorera toujours où il finit. A quoi bon donc cerner un pays sans fin, un pays qui toujours cache un nouveau vallon derrière

une nouvelle forêt, une métairie encore dans un suprême replis et, sur ses pierres, des noms venus de loin ou fameux au delà des mers ? On ne résume pas le Jura, on le définit moins encore. Le Jura, comme toute province, comme tout terroir, est un état d'âme.

Rebondissements et contradictions, découvertes incessantes et traditions toujours présentes : ici s'unit ce que l'homme a de plus humain, parfois, je veux dire, de plus vrai, de plus spontané, de plus réel, et non pas nécessairement de meilleur.

Mais cet état d'âme jurassien n'est jamais le fait d'une atmosphère floue, créée par l'indéfinissable. Le propre du Jura, c'est la netteté. Sigle gravé sur un chapiteau, angle ouvert des toits, flèche des clochers, arches des ponts ou arcs des portes, courbes des pâturages ou déchirement des rochers, toutes les lignes sont nettes, jusqu'au harpon vertical du sapin.

Pays de signes innombrables, ceux de la nature et ceux des hommes, ses bourgs et ses villages lovés au creux des hautes lames noires crêpées de rocs, allongés dans la vague des pâturages caressants, le Jura vogue vers son destin.

C'est vraiment un très beau livre que Bénédict Rast et Georges Duplain ont consacré au Jura.

* * *

Un jeune Delémontain, M. Arthur Ferrazzini, s'est occupé de *Béat de Muralt et Jean-Jacques Rousseau* (1).

Béat de Muralt, né en 1665, reçut l'éducation que l'on avait coutume de donner à cette époque aux gentilshommes bernois. Il renonça très tôt au métier des armes, fut banni de sa ville pour s'être montré trop libre dans la pratique du protestantisme. Muralt avait, en effet, adhéré au piétisme. Indésirable à Genève et à Soleure, il finit par s'installer à Colombier. Il avait un certain âge déjà quand il publia ses *Lettres sur les Anglais et sur les Français*, œuvre de jeunesse qui eut un gros succès, et les *Lettres fanatiques* en faveur du piétisme. Dans son premier ouvrage, de Muralt vante, avec exagération, les mérites des Anglais et cherche à combattre l'hégémonie spirituelle de la France en montrant, avec exagération également, les défauts des Français.

On a déjà beaucoup parlé de Muralt à propos de l'influence qu'il semblait avoir exercée sur Jean-Jacques Rousseau. Gonzague de Reynold, dans sa remarquable *Histoire littéraire du XVIII^e siècle helvétique*, définit la figure morale du Suisse qui se formait alors. Or, de Muralt est le premier qui se fasse connaître dans cette famille d'esprit bien caractéristique, la famille helvétique. Jean-Jacques Rousseau appartint à cette famille et Béat de Muralt, son aîné de 47 ans, l'aïda à se manifester. Selon

(1) Etude sur l'histoire des idées au XVIII^e siècle. La Neuveville — Suisse, Editions du Griffon. S. d. (1952).

G. de Reynold, qui a écrit que « Muralt est nécessaire à Rousseau », le premier fut un maître spirituel du deuxième.

Selon d'autres critiques littéraires, Bêat de Muralt, qui fut un défenseur du piétisme, donna sa religion au Vicaire savoyard.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces affirmations ? Qu'en est-il de l'influence de Muralt sur Rousseau, s'est demandé M. Arthur Ferrazzini ? L'auteur a examiné une fois encore toute la question. Il a comparé des textes, rapproché des dates. Il a fini par conclure que l'influence de Bêat de Muralt sur J.-J. Rousseau existe, mais qu'elle doit être ramenée à des proportions infimes.

Rousseau a lu les *Lettres sur les Anglais et sur les Français* ; il en a copié des passages comme il a recopié maintes pages d'ouvrages qui l'intéressaient. Mais l'influence que certains critiques littéraires ont cru devoir noter n'existe pas.

La découverte de Muralt par Rousseau, écrit M. Ferrazzini, a plus le caractère d'une découverte de soi-même que l'exploration d'un monde nouveau où l'intelligence et le cœur s'abreuvent d'idées et d'impressions encore inconnues. Muralt ne fait en somme que confirmer des résolutions déjà prises, il est, pour un moment, comme un *alter ego* à la démarche sûre, aux décisions sans défaillances. Rousseau a rencontré en Muralt l'homme de bon sens qu'il rêvait être et qui se lève à ses côtés comme l'exemple vivant de son propre idéal. Muralt avait fait son choix entre la tyrannie sociale et la liberté de la solitude : il aidait Rousseau à s'affermir dans le sien.

M. Ferrazzini écrit un peu plus loin :

L'influence de Muralt ne devait être que de courte durée. Resserrée entre les années 1756 à 1760 à peu près, et limitée à quelques points précis du programme idéologique de Rousseau, elle n'en représente pas moins un moment important de la conscience de Jean-Jacques dans ces années-là. Muralt s'est imposé à Rousseau par un esprit d'une hardiesse toute semblable à la sienne. Précurseur et informateur, il a sans doute aidé Rousseau à se préserver d'un isolement stérile par le modèle qu'il lui offrait d'un homme de bon sens, pour qui la solitude fut un enrichissement et un accomplissement. La confrontation de ces deux esprits, qui s'épaulent et se complètent, permet de les comprendre mieux l'un et l'autre ; et l'étrange pouvoir qu'ils ont, à des degrés divers, exercé sur leurs contemporains, fait mieux saisir la nature des aspirations de l'époque, aspirations qu'ils ont su exprimer avec une force toute particulière, parce qu'ils les avaient d'abord découvertes et réalisées en eux.

L'étude de M. Ferrazzini, qui se lit avec plaisir, jette une clarté nouvelle sur un point d'histoire littéraire qui méritait d'être élucidé. Son auteur ne porte pas de jugement à la légère. Il étudie avec beaucoup de précision, de sérieux, la question. Ce faisant, il nous fait mieux connaître et Bêat de Muralt et Jean-Jacques Rousseau. J'ai retiré plaisir et profit à lire l'ouvrage de M. Ferrazzini.

*

* *

Pour la mort de Dinu Lipatti, ce « poète du piano », comme l'a appelé Ernest Ansermet, les amis de l'être exceptionnel trop tôt disparu (33 ans) ont publié un *Hommage* (1) qui rassemble des textes d'un grand intérêt. Au nombre des lignes émouvantes de la brochure se trouvent celles de M. Jacques Chapuis, professeur à Bienne. Je les ai lues en partageant avec leur auteur l'admiration qu'il porte à Dinu Lipatti.

Je ne crains pas d'employer le mot perfection en pensant à l'art de Lipatti, tant il est harmonieux, noble et pur... et tant il a le don et le pouvoir d'illuminer nos vies et de nous faire vibrer dans une communion artistique merveilleuse et bienfaisante.

Oui, Dinu Lipatti a réellement illuminé des vies humaines... des milliers de vies humaines, non seulement au moyen de son art musical, mais également par son exemple d'homme, son attitude de vie, de travail, de renoncement, de méditations, de perfectionnement continu, de modestie, d'exigences vis-à-vis de lui-même et de dignité au cours de sa longue maladie.

Juste hommage.

*
* *

Dans une étude précieuse, M. Joseph Candolfi, de Moutier, s'occupe des *Mariages mixtes en Suisse* (2). Mais qu'entend M. Candolfi, Dr en théologie catholique, par mariages mixtes ? Ceux qui résultent d'une union « entre personnes baptisées dont l'une est catholique et l'autre inscrite à une secte hérétique ou schismatique ».

M. Joseph Candolfi regarde le passé avant d'aborder le présent. Il a examiné, depuis la Réforme, l'évolution du statut catholique et protestant du mariage mixte. Les opinions sur ces mariages sont assez différentes et il est intéressant de les connaître.

Aujourd'hui, les mariages mixtes sont nombreux.

Que le milieu de vie ait une influence considérable sur l'individu, c'est naturel. Sa condition d'homme l'exige. Ce milieu agit avec toutes ses particularités bonnes et mauvaises sur l'être humain.

Ainsi, certaines régions, les villes et les territoires industriels favorisent particulièrement le mélange des religions et par conséquent les mariages mixtes... C'est l'industrie qui commande les mouvements de population. Au début du siècle dernier, elle commença à faire appel à la main-d'œuvre des campagnes catholiques. Des hommes et des femmes affluèrent vers les centres industriels généralement protestants : Genève, Lausanne, Bâle, Zurich, Bienne, etc. De ce

1) *Hommage à Dinu Lipatti*. Genève, Labor et Fides. S. d. (1952).

2) Publications de l'Institut de théologie pastorale de l'Université de Fribourg — Suisse. S. d. (1952).

fait, les catholiques devinrent économiquement dépendants des protestants. C'est ce qui existe encore de nos jours.

Par ailleurs, les moyens de transports favorisent les échanges commerciaux et culturels... La jeunesse catholique fait des études, des apprentissages dans des régions à majorité protestante. A part Fribourg, toutes les universités sont protestantes.

Alors que le nombre des foyers religieusement homogènes n'a pas tout à fait doublé depuis 1880, celui des foyers mixtes est plus de quatre fois supérieur à celui d'il y a septante ans. En 1941, sur 853.988 ménages, 99.927 étaient mixtes, soit le 117 pour mille.

Les mariages mixtes ne sont pas recommandables, car la plupart durent peu. En 1947, il y eut 4280 divorces en Suisse ; le plus grand nombre d'entre eux furent dus à la mésentente qui se fit jour entre époux de religions différentes.

L'ouvrage de M. Candolfi est d'une documentation remarquable. Tout ce qui peut renseigner, dans le passé et dans le présent, sur le mariage mixte s'y trouve. M. Candolfi a conçu son étude en homme de loi et en théologien. Il se préoccupe de la législation civile et religieuse ; il est historien et sociologue. Ainsi rien ne manque à ce travail qui rendra les plus grands services à tous ceux qui, laïques ou clercs, doivent s'occuper des mariages mixtes. Pour toutes ces personnes, l'étude de M. Candolfi deviendra un instrument de travail indispensable.

*

* *

C'est un énorme travail que celui que M. Marius Vaucher, Dr en droit, de Bienne, présente sous ces titres : *Le problème de la justiciabilité et de la non-justiciabilité en droit international des différends dits « politiques » ou « non-juridiques »* et *Les notions de compétence exclusive et de compétence nationale* (1).

Le problème de la justiciabilité, c'est le problème de savoir si une certaine autorité peut, à propos d'un certain différend, dire un droit valable. Les éléments des différends, qui entrent habituellement en considération lorsqu'on veut trancher ce problème, sont les éléments de matière, de personnes, de temps, de lieu. Ces mêmes éléments déterminent des catégories d'autorités juridictionnelles, en déterminant d'une façon abstraite leurs compétences, compétences *ratione materiae*, *personae*, *temporis*, *loci*.

Le problème particulier que M. Marius Vaucher traite dans

1) Paris, Editions A. Pedone. Librairie de la Cour d'appel et de l'ordre des avocats. 1951.

son étude est celui de la justiciabilité et non-justiciabilité des différends dits « politiques » ou « non-juridiques ».

A quelles catégories de différends les différends dits « politiques » ou « non-juridiques » appartiennent-ils, quelles sortes de compétences d'une autorité juridictionnelle mettent-ils en question ? A quelles nécessités répondent les dispositions du droit positif relatives à ce problème (les réserves à l'arbitrage obligatoire, les notions de compétence exclusive, de compétence nationale) et quelle en est la fonction ?

Ce sont les principales questions que se pose M. M. Vaucher et auxquelles il répond.

Je ne puis, ici, entrer dans le détail de cette volumineuse étude de droit sociologique. Je me bornerai à dire que, dans une première partie, M. Marius Vaucher esquisse un système de droit international à partir de fondements sociologiques du droit. « C'est l'économie même de ce système, écrit-il, bâti sur le double processus de réalisations du droit, qui nous a fourni la solution de notre problème. »

Dans une deuxième partie, M. M. Vaucher prouve sa thèse par une analyse de la doctrine et de la pratique. Il en arrive à la conclusion que les théories positivistes et les dispositions du droit positif relatives aux problèmes traités sont insuffisantes.

Le travail de M. Marius Vaucher est remarquable par la richesse de sa documentation, par la rigueur de la dialectique de son auteur, par le sérieux avec lequel toute question a été traitée. M. Marius Vaucher aboutit à des conclusions originales. Aussi son travail ne manquera-t-il pas d'être longuement discuté dans les milieux de droit international où il fera certainement autorité.

*

* *

Il est inutile que je m'arrête longuement à la *Revue jurassienne* (Almanach de Pro Jura) (1) et à l'*Almanach catholique du Jura* (2). Chacun connaît ces deux sympathiques messagers qui, chaque année, nous apportent récits, études historiques et artistiques et qui nous renseignent abondamment sur les principaux événements jurassiens, suisses et même mondiaux.

Bonne route à ces savants et aimables messagers que nous retrouverons avec plaisir l'année prochaine.

1) Porrentruy, Le Jura S. A., 1952.

• 2) Porrentruy, La Bonne Presse, 1952.